

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Transparence de l'assurance-maladie	2-3
Mais à quoi sert CTESIAS?	4
Le Bureau central d'aide sociale se présente	5-6
La Société suisse de sexologie	6-7
Coup de scalpel	8
Humeur	8
36.50 frs	8-9
Appel pour Haïti	9
Hommage	10
Annonce	10
Candidatures	11
Changements d'adresses	11
Mutations	12
Décès	12
Petites annonces	12-13
A vos agendas!	15

Retenez les dates des  
Assemblées générales  
ordinaires de cette année:

les lundis 31 mai et  
22 novembre 2010  
dès 19 h 00.



## Le plus beau métier du monde

C'est ainsi que le professeur Alain Golay qualifiait notre profession devant ses collègues nouvellement diplômés de la Faculté de médecine, ce samedi 23 janvier. Et d'ajouter combien la médecine est exigeante. La première année réussie, relevait avec une pointe humour le représentant de la volée, les étudiants ont découvert qu'ils devraient encore travailler dur jusqu'à l'obtention du diplôme de médecin... qui donne accès à la formation postgraduée. J'y ajouterai la formation continue... et perpétuelle.

Elle fait plaisir à voir, cette énergie intacte, prête à porter la médecine vers de nouveaux sommets, au service du patient. Nous y retrouvons notre fervent de jeunes médecins qu'un rien peut encore réanimer. Difficile cependant ne pas jouer les Cassandra auprès de nos jeunes et fringants diplômés animés par une vision plus fraîche que le vieux crabe qui vous écrit.

Il faudrait leur parler de l'ambiguïté avec laquelle ils seront reçus. D'abord une attente sans limites, parfois avec l'exigence que tout problème de santé soit résolu sur le champ comme si nous avions reçu le pouvoir de tout réparer, et même de rendre réparable ce qui ne l'est pas. Puis la reconnaissance des patients, notre baume régé-

nerateur. Et finalement les reproches concernant les coûts de la santé. Les médecins n'en sont-ils pas responsables? Ce sont eux qui savent, eux qui prescrivent, qui opèrent et exercent sur le système de santé leur action dispendieuse. Il faut ainsi les mettre sous contrôle afin de *juguler* les coûts de la santé. Le politique n'en doute plus.

La première étape a été de contrôler les prix de l'ensemble du secteur ambulatoire en étendant la protection tarifaire à tous. L'accès universel aux soins le justifiait. La majorité des médecins y a donc été favorable. La suivante a été l'introduction d'un système tarifaire uniforme verrouillé, puis d'instituer une *neutralité des coûts* à l'introduction de Tarmed. La mesure était transitoire, destinée à assurer un changement de tarif en douceur, mais l'occasion était trop belle. On s'est empressé d'en faire une nouvelle norme selon laquelle les coûts par assuré ne devraient plus augmenter, du moins par plus que les coûts de la vie. Qui a décrété cela? Les assureurs-maladie avec le soutien sans faille du Surveillant des prix et des autorités politiques. Ainsi, toute augmentation du volume de soins se traduirait par une diminution de la valeur du point.

*suite en page 2*



ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS



CASSA DEI MEDICI

Prenez la Caisse des Médecins comme alliée

et la guerre contre les tâches administratives vous vaincrez.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

Et voilà en somme le message de nos autorités : soignez moins et vous survivrez. Vous préférez satisfaire la demande de vos patients? Vous en paierez le prix. Car l'avis des experts est clair: la demande est bien supérieure au besoin réel et il faut la contenir. Devant la pression des coûts hospitaliers, la parade des hôpitaux a consisté à transférer une partie de leur activité vers l'ambulatoire. Et les coûts d'hospitalisation baissent, bravo! Mais l'ambulatoire gonfle et la mesure atteint ses limites. Je pense aux médecins de famille qui m'ont raconté quelques histoires de petits vieux renvoyés à la maison à peine valides. De notre côté, nous résistons encore à envoyer à l'hôpital les patients qui font exploser notre *indice ANOVA* par lequel Santésuisse traque les médecins dispendieux. Quelle erreur!

Vous avez apprécié l'épisode de la valeur du point baissée à 0.96 franc par l'autorité en 2006 (le calcul de neutralité des coûts l'établissait à 1.03 franc). C'est que le surveillant des prix ne calcule pas comme les banquiers: il est chargé de faire baisser les coûts. Un point c'est tout. Alors vous allez apprécier la dernière proposition de Santésuisse. Nous avons pris acte de la valeur inique imposée dès 2006. Mais nous estimons dès lors que les prix – donc la

valeur du point – doivent être adaptés à l'index des salaires et des biens et services, ce qui correspond à la réalité économique d'un cabinet. Le calcul aboutit à 1.05 franc pour l'année 2010. Santésuisse persiste en revanche dans sa méthode et conclut à 0.87 franc soit une baisse de 9 centimes. Elle compte sans doute sur le soutien indéfectible du Surveillant des prix puisque son but est de *juguler les coûts de la santé...* et finalement de faire disparaître les médecins indépendants. Ce ne sont donc pas des centimes, mais un abîme qui nous sépare.

Jeunes confrères fraîchement diplômés, c'est sur vous que nous comptons pour être soignés demain et pour défendre notre noble profession. Mais sachez que vous serez confrontés à bien des déconvenues, dont le mépris avec lequel l'autorité peut vous traiter au seul motif que vous exercez votre métier avec conscience et dévouement. Mais sans doute l'avez-vous déjà compris, ce qu'on nous proposera bientôt, c'est d'être les employés d'un système de soins anonyme. Alors, votre rêve sera peut-être d'être fonctionnaire...

Pierre-Alain Schneider

## Transparence de l'assurance-maladie

### Initiative pour la transparence de l'assurance-maladie: c'est parti!

*Sur les ondes de la RSR, dans le cadre de l'émission Forum, le président Schneider a annoncé le 19 janvier 2010 que l'AMG entendait lancer une initiative fédérale visant à instaurer enfin la transparence dans l'assurance-maladie. Sous le titre «C'est parti...», le Dr Bertrand Buchs a repris la nouvelle dans son blog hébergé sur le site de la Tribune de Genève. Voici son texte du 20 janvier 2010 et un extrait du commentaire éclairant de M. François Salina, paru le lendemain. (réd) <sup>1</sup>*

#### Blog du Dr Buchs:

Hier à 18h00, nous annonçons sur la RSR que l'Association des Médecins de Genève lançait une initiative populaire pour la transparence de l'assurance-maladie.

Nous désirons ajouter à l'article 117 de notre Constitution fédérale un 3<sup>e</sup> alinéa qui dit: «Les assureurs qui sont autorisés à pratiquer l'assurance-maladie sociale ne peuvent pas pratiquer l'assurance-maladie complémentaire».

Le moment est opportun. Le départ de M. Couchepin semble avoir donné plus de liberté de parole et de proposition. Les partis de droite semblent se réveiller.

Le débat sur une caisse unique cantonale est bien engagé.

Notre constat: il faut une réforme de l'assurance-maladie sociale (assurance de base). La charge financière représentée par les primes est de plus en plus insupportable pour une grande majorité de citoyens de ce pays.

Mais pour pouvoir travailler sereinement, il faut pouvoir savoir exactement ce que coûte l'assurance-maladie obligatoire.

Le fait qu'une même assurance puisse servir des prestations de base et privées empêche de connaître avec précision les vrais résultats comptables.

Il existe une porosité entre les deux systèmes avec des transferts d'une assurance à l'autre.

Santésuisse ne s'y est pas trompé, puisque que sa réaction a été de dire que l'assurance complémentaire privée finançait l'assurance de base.

En quoi l'assurance privée doit financer l'assurance de base?

L'assurance de base ne finance-t-elle pas l'assurance privée?

Comment sont réparties les charges administratives ?

Le doute existe et nous ne pouvons pas bâtir une politique cohérente sur du sable.

#### Commentaire de M. François Salina (21.01.2010)

Voilà enfin une bonne nouvelle pour les assurés. (...) Séparer l'assurance de base qui n'autorise pas les bénéfices de l'assurance complémentaire qui en vit permettra

enfin d'assainir la première qui souffre des distorsions induites par ce concubinage forcé.

Proposer des primes basses là où il n'y a pas de possibilité de réaliser un bénéfice ne sert qu'à attirer les bons risques (qui sont aussi les assurés les plus mobiles) pour ensuite leur proposer de souscrire une police d'assurance complémentaire garante de juteux bénéfices pour l'assureur (d'où l'utilité de la chasse aux bons risques).

La conséquence n'est pas difficile à imaginer. Ainsi appâtés, les bons risques rejoignent les caisses les moins chères laissant les mauvais risques (moins mobiles) dans des caisses qui devront alors massivement augmenter leurs primes. Confrontés à des primes devenues insupportables, les mauvais risques quittent à leur tour leurs caisses pour rejoindre les moins chères qui devront alors augmenter leurs cotisations, et c'est reparti pour un tour !

L'ensemble des assurés n'a rien à gagner d'un tel jeu de chaises musicales, car ce système multiplie inutilement les transferts dont le coût (150 à 400 francs par changement, soit environ 170 millions de francs par année) se répercute directement sur les primes.

En résumé, si l'on paie des primes plus basses que la moyenne dans une caisse, cela signifie que d'autres assurés devront compenser dans d'autres caisses en payant des primes supérieures à cette moyenne, rompant ainsi la solidarité entre les assurés, socle de l'assurance obligatoire. Les assurés dans leur ensemble n'y gagnent rien et l'on charge inutilement la barque des coûts.

D'autre part, Santésuisse veut nous faire croire que l'assurance complémentaire subventionne l'assurance de base au niveau des frais administratifs. Quand bien même ce serait vrai, la LAMal l'interdit puisqu'elle prévoit en principe l'indépendance comptable des deux activités. Un tel cas de figure signifierait une fois de plus que l'OFSP a failli dans sa mission de surveillance.

Si l'argent peut théoriquement couler dans un sens, il le peut aussi dans l'autre. Et de nombreux indices tendent

à démontrer que les transferts de charge se font plutôt au bénéfice de l'assurance complémentaire. Sinon pourquoi les assureurs investiraient-ils tant d'argent et d'énergie pour défendre une activité qui ne peut rien rapporter et qui, pire encore, grignote leurs marges bénéficiaires ?

L'opacité des comptes n'est pas le moindre de ces indices. Les clés de répartition des frais généraux entre les deux régimes d'assurances sont un secret jalousement gardé par les assureurs qui n'hésitent pas à recourir jusqu'au Tribunal fédéral pour tenter de le protéger en invoquant le «secret des affaires» dans le cadre d'une assurance sociale. Tout aussi jalousement gardées sont les ventilations détaillées des placements financiers effectués sur les réserves qui, peu surveillés, offrent de nombreuses possibilités de faire discrètement basculer des fonds vers la colonne bénéficiaires de l'assurance complémentaire.

Et puis il y a aussi l'ingéniosité que déploient les assureurs pour se soustraire à la scrutation de l'OFSP. Le système des caisses multiples du Groupe Mutuel en est un. On segmente l'activité en la sous-traitant à des sociétés tierces créées de toutes pièces, et qui échappent ainsi au périmètre de surveillance légale limité aux caisses maladies proprement dites. Des services surfacturés peuvent ainsi se convertir en bénéficiaires.

Notre système de santé souffre de deux maux liés. Le premier affecte la croissance des coûts, le second touche le mode financement. La séparation totale de l'assurance de base et des complémentaires contribuera sans doute à modérer les primes dans une certaine mesure. Mais son but principal est de jeter les bases d'un financement transparent et sain, condition indispensable à toute réforme destinée à juguler les coûts.

<sup>1</sup> Vous retrouverez le texte original et intégral à la page Internet: <http://bertrandbuchs.blog.tdg.ch/archive/2010/01/20/c-est-parti.html>

**Les tests rapides les plus performants  
et les plus avantageux de la place !!!**

**Streptop A : 79,50 CHF/20 test**  
**Influenzatop A&B : 135.- CHF/10 test**  
**Test de grossesse 20 mUI/ml : 50,10 CHF/25 tests**  
**Sang occulte ds les selles (en action) : 48,50 CHF/25 tests**  
**Et bien d'autres : [www.cadumed.ch](http://www.cadumed.ch)**

**CaduMed**  
*Par un médecin  
 Pour les médecins*

57, av. Wendt  
 1203 Genève

Tél.: 022 949 1330  
 Fax : 022 340 3651  
 info@cadumed.ch

1005053

## Mais à quoi sert CTESIAs?

De récurrente cette question devient épidémique à fin mai à la réception de la facture annuelle de ce *TrustCenter* (TC).

Ayant ses bureaux à Peseux, canton de Neuchâtel, CTESIAs emploie quatre personnes (3 postes). C'est le *TrustCenter* de toutes les associations de médecins de Suisse romande à l'exception de la Société vaudoise de médecine, c'est un des deux plus importants des onze TC.

Son rôle principal est de réceptionner, archiver à fin statistique et transmettre les copies électroniques des factures de ses affiliés à *NewIndex* et aux assureurs qui en font la demande.

Ainsi en 2009, c'est 3 438 089 factures qui ont été traitées, nombre en croissance de 4% par rapport à 2008.

Ces éléments permettent aux associations cantonales et à la FMH de tenir à jour, via *NewIndex*, des données chiffrées rigoureuses faisant contrepoids aux données très partiales de Santésuisse qui jusqu'il y a peu déterminaient à elles seules la politique financière de la santé.

A Genève, le Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) a instauré un suivi trimestriel de l'évolution des coûts de la santé dans une publication accessible à tous, (<http://etat.geneve.ch/des/site/sante/les-couts-de-la-sante-a-geneve/>). L'AMG a été invitée à participer à ce suivi et c'est uniquement grâce aux données de CTESIAs qu'elle peut jouer activement son rôle dans cette analyse. Cette publication démontre déjà que, quand les chiffres ne sont pas manipulés, Genève n'est pas le mauvais exemple national en matière de santé.

CTESIAs fournit aux cabinets qui en font la demande des analyses en économicité : soit à titre informatif, soit le plus souvent pour étayer un dossier dans le cadre d'une procédure introduite par Santésuisse. Toute demande d'aide qui parvient à l'AMG dans le cadre d'une telle procédure est transmise à CTESIAs, l'AMG n'ayant pas d'autre moyen d'action dans ce domaine.

Une très forte demande de nouvelles analyses en décembre 2009 a entraîné la suppression des vacances de fin d'année du directeur de CTESIAs, pour lui permettre de répondre dans les délais imposés.

Par ailleurs, CTESIAs et HIN tiennent à disposition de leurs affiliés une **hotline au 032 732 15 60**, [www.ctesias.ch](http://www.ctesias.ch), apte à répondre à toute question concernant la transmission, la sécurisation, la facturation électronique et le miroir du cabinet.

Un regret toutefois: le constat de l'immense difficulté de CTESIAs à communiquer avec ses membres malgré l'utilisation de tous les moyens dont les coûts restent abordables (courriels, magazine, *newsletter*, article dans le BMS). Faudra-t-il, pour être entendu, engager des délégués médicaux?

Dr Jean-Claude Brückner



Etablissement public médical placé sous la responsabilité du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients pour des soins post-aigus ou de réhabilitation.

Située dans un magnifique parc à 20 minutes du centre ville, la Clinique répond à un réel besoin du réseau de santé genevois.

Son rôle essentiel est de rendre le patient le plus autonome possible et de favoriser son retour à domicile dans des conditions appropriées.

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1800 patients chaque année.

En 2006, l'Institution a reçu l'autorisation d'exploiter une partie de ses infrastructures pour l'accueil de personnes âgées en unité d'accueil temporaire (UAT) – ou lits de répit; les résidents peuvent, au même titre que les patients, bénéficier de prestations de qualité offertes par la Clinique. Les demandes d'admissions peuvent lui être adressées par les hôpitaux, publics ou privés, et par les médecins de ville (pour les personnes venant du domicile).

Clinique de Joli-Mont  
45, avenue Trembley  
1211 GENEVE 19  
Tél. 022.717.03.11 – Fax 022/717.03.10  
[info@cliniquedejolimont.ch](mailto:info@cliniquedejolimont.ch) – [www.cliniquedejolimont.ch](http://www.cliniquedejolimont.ch)

## Le Bureau central d'aide sociale se présente



*Si les lecteurs de La lettre connaissent un peu le Bureau central d'aide sociale (BCAS), grâce aux chroniques Sine Qua Non, que Mme Jacqueline Deck consacre régulièrement aux problèmes rencontrés dans le domaine des assurances sociales, il nous a paru utile de demander au BCAS de présenter aux médecins ses diverses activités, qui, ici ou là, pourront venir en aide de leurs patients. La parole est à sa nouvelle secrétaire générale, Mme Diane Devaux. (réd)*

Le Bureau Central d'Aide Sociale est une fondation entièrement privée, dont l'origine remonte à 1867. Au fil de l'histoire, cette institution a constamment créé et géré des services venant en aide à la population genevoise, là où la nécessité se faisait sentir.

### Notre mission

Nous aidons les jeunes, les adultes et les familles en difficulté qui vivent à Genève. Nous travaillons de façon à être **complémentaires à l'aide étatique**. Notre force est dans notre **souplesse** d'action et dans la **rapidité** de nos interventions. Nos services sont assurés par une équipe de 12 professionnels.

Nous agissons également en faveur des aînés au travers des trois établissements dont nous sommes propriétaires à Chêne-Bougeries.

### Notre action

Le BCAS déploie ses activités autour de quatre axes distincts : le service social, la permanence juridique sur l'assurance-maladie et accidents, les services pour les jeunes (SOS-enfants Genève et le Biceps) et, enfin, l'hébergement et la prise en soins des personnes âgées.

#### *L'originalité de notre Service social*

Il aide des personnes ou des familles à faire face à un coup dur et à rétablir un équilibre, en donnant une somme qui permettra d'éponger des factures ou payer un loyer en retard. Il s'agit d'un soutien ponctuel, donné rapidement et sans complication administrative.

#### *La Permanence juridique sur l'assurance-maladie et accidents, unique à Genève*

Ce service a été créé au moment de l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire pour tous. Aujourd'hui, la permanence est largement reconnue pour sa compétence. Elle offre des consultations sans rendez-vous ou par téléphone (tél. 022 310 20 55) et se charge, si nécessaire, de défendre les assurés auprès des caisses et des tribunaux.

#### *SOS-Enfants et le Biceps, à l'écoute des enfants et des jeunes*

SOS-enfants (tél. 022 312 11 12) offre aux enfants, adolescents et leurs parents une aide rapide en cas de difficultés personnelles ou familiales. Le service offre une ligne d'écoute, des entretiens gratuits et

## Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE  
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

**24h/24h au 022 420 64 80**

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

## Remboursée par l'assurance de base

confidentiels, ainsi qu'un site interactif [www.sos-enfants.ch](http://www.sos-enfants.ch)

Le Biceps (tél. 022 310 33 23) s'adresse plus particulièrement aux enfants dont un parent est en souffrance psychique. Il propose un accueil, une écoute et une orientation.

Pour être encore plus proches des jeunes qui ont besoin d'aide, ces deux services ont ouvert en automne 2009 une antenne dans le quartier des Charmilles.

#### *Des lieux de vie pour personnes âgées*

Dans le quartier verdoyant de la Gradelle, l'EMS Le Prieuré et l'EMS Eynard-Fatio accueillent 214 personnes. La Résidence de La Gradelle, immeuble locatif pour personnes âgées, dispose de 32 appartements.

Dans toutes nos activités, l'accueil et l'écoute sont au cœur de notre travail.

On trouvera davantage d'informations sur le BCAS en consultant son site Internet : [www.bcas.ch](http://www.bcas.ch). Pour entrer en contact, nos coordonnées sont les suivantes:

Bureau central d'aide sociale  
3, place de la Taconnerie 1204 Genève  
tél. 022 310 20 55 – e-mail: [bcas@bcas.ch](mailto:bcas@bcas.ch)

Diane Devaux,  
Secrétaire générale

## La Société suisse de sexologie

La sexologie n'est pas une médecine de convenance ou de confort. Lorsqu'un trouble sexuel est diagnostiqué, elle répond, à une réelle souffrance personnelle ou de couple qu'il faut savoir prendre en charge.

La sexologie traverse actuellement une phase de maturation rapide. Toujours plus médicale, elle n'oublie pas pour autant ses racines humanistes. Des publications toujours plus nombreuses attestent de la nécessité d'une évaluation et d'une prise en charge sexologique dans d'innombrables domaines de la médecine. L'incidence des dysfonctionnements sexuels est élevée et leurs conséquences sont importantes pour la santé globale du patient.

#### **Pourquoi une association suisse de sexologie ?**

Fondée en 2008, la *Swiss Society of Sexology* (SSS) est la seule association de médecine sexologique en Suisse. Elle regroupe différents intervenants dans le domaine sexologique, qu'ils soient médecins ou non-médecins. C'est une société scientifique dont le but principal est de défendre une sexologie visant les plus hauts standards de soins par rapport à la pratique clinique, la recherche, la prévention et l'éducation. Vous trouverez les statuts et les buts de la SSS sur le site [www.swissexology.ch](http://www.swissexology.ch)

Le système de santé actuel favorise un manque de clarté par rapport à la pratique et à l'offre en sexologie, dont le titre n'est pas protégé. Pour la SSS, met-

tre un cadre clair à la formation postgraduée dans ce domaine est une priorité. En effet, n'importe qui peut se dire «sexologue». La SSS et les titres de *spécialistes en sexologie* qu'elle va décerner seront un label de qualité facilement reconnaissable par les prestataires de soins et le public. En outre, une liste des membres de la SSS est régulièrement mise à jour sur le site de l'association et permet d'avoir accès à des spécialistes en sexologie certifiés selon des critères de sérieux et d'efficacité.

#### **Sensibilisation et formation**

Un autre but essentiel est celui de sensibiliser et former les soignants. En accord avec les principes édictés par l'OMS, la SSS promeut une information en ce qui concerne la santé sexuelle et de couple. Actuellement, la plupart des médecins n'abordent pas ce sujet en consultation en raison de tabous, fausses croyances et désinformation. Ceci est d'autant plus inquiétant que souvent, c'est le médecin de premier recours et pas le spécialiste en sexologie qui sera confronté à des troubles d'ordre sexuel. Ainsi, une formation et la création d'un véritable réseau de soins interdisciplinaire sont souvent nécessaires pour une prise en charge optimale de ces troubles complexes mais traitables. Il existe actuellement en Suisse romande un certificat universitaire de sexologie clinique, qui permet une formation de base dans ce domaine. Il est l'équivalent à Bâle de l'*University*

*Professional in Sexual Medicine and Sexual Therapy.*

Promouvoir une reconnaissance de cette discipline est non seulement dans l'intérêt des prestataires de soins, mais aussi dans celui des patients. Nous devons répondre à la demande même de ceux-ci, qui ne se reconnaissent pas dans une approche exclusive-

ment technique et réductrice, soit à l'opposé, dans des approches non scientifiques.

Dr Christian Rollini  
Psychiatre et psychothérapeute FMH  
Vice-président SSS

### 1<sup>er</sup> Congrès de sexologie de la SSS les 16 et 17 avril 2010 à Genève :

La SSS organise une première rencontre scientifique. La médecine sexuelle et les approches interdisciplinaires seront discutées. Une information plus précise sur les objectifs d'apprentissage et des informations pratiques, ainsi que le programme détaillé sont disponibles sur le site de la SSS, [www.swissexology.ch](http://www.swissexology.ch).



## Analyser c'est gérer

Découvrez les solutions Unilabs, innovantes et exclusives.

Une nouvelle façon de gérer ensemble vos analyses médicales.



**Unilabs**

Analyses médicales

UNILABS EN SUISSE, C'EST 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES  
ET 23 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ

[www.unilabs.ch](http://www.unilabs.ch)

## Coup de scalpel

Santésuisse qui refuse de prolonger l'indemnité forfaitaire de dérangement en cas de visite: HONTEUX et incompréhensible! Le bon client: il est jeune, aisé, en bonne santé et...mobile. Et Assura qui se fait sa pub...

Belle harmonie dans le monde des assureurs!

C'est donc Santésuisse qui fixe les prestations Tarmed?!?

Et Didier Burkhalter, en sauveur du médecin de famille, il est où? Mutique ou sans réel pouvoir...

Michel Matter

## Humeur

### Grippe 1

Un tigre de papier! Moins de vingt morts...

Vacciné ou pas? Grippé ou pas? Cloué au lit 2 ou 3 jours? Avec ou sans adjuvant? A risque ou non?

Après la saisonnière, l'aviaire, la porcine est passée par ici, la mexicaine est repassée par là.

Et dire que j'ai failli abandonner mes patients pour monter à Bernex chercher des masques et des gants. L'Administration devait déjà avoir de la fièvre...

### Grippe 2

Roselyne Bachelot n'a convaincu que moins de 10% des Français de se faire vacciner. Et maintenant elle veut revendre les doses au Mexique: la boucle est bouclée.

Morale hexagonale: sans généralistes au cœur du système, point de vaccination de masse!

### Grippe 3

Que reste-t-il? Des ratés et des couacs. Mais quand le loup viendra vraiment un jour, il nous mangera!

Exigeons un large *débriefing* constructif, sans idées tabous et plein d'autocritiques, non pas pour hier, mais pour demain.

Michel Matter

## 36.50 frs

Il s'en passe de belles le jour de Noël. Certains disciples de Machiavel choisissent ce jour béni pour annoncer leurs mauvaises résolutions.

En plein réveillon, entre un toast et un petit bout de foie gras, la bouche en cœur ils vous susurrent les pires incongruités. Santésuisse est habitué à ce genre de lâcheté.

Fini la taxe de 35.60 frs pour le déplacement à domicile.

Pourquoi l'avoir donnée?

Pourquoi chanter sur la scène publique le grand air de l'importance des médecins de famille, pour en coulisse faire le contraire?

# snortec

Appareil sur mesure  
contre le ronflement et  
les apnées modérées du sommeil

[www.snortec.ch](http://www.snortec.ch)

30, rue des Grottes - 1201 Genève  
Tél. +41 22 740 16 00 - Fax +41 22 740 16 01

Depuis ce jour où le petit papa Noël est descendu du ciel, je n'ai rien entendu. Nos politiques sont aphones.

Toutes ces belles promesses!

Fini la radiologie au cabinet. Fini le laboratoire au cabinet. Fini les visites à domicile?

Nous en avons marre de nous faire ...

Nous en avons assez d'entendre que le médecin de famille doit être la clé du système de santé, alors que chaque fois qu'une décision d'économie est prise, c'est Bibi qui s'y colle.

Lors de sa dernière séance, le Conseil de l'AMG a décidé de recommander aux médecins de continuer à facturer cette prestation.

Nous ne négocierons qu'avec nos élus, notre chef de département et le conseiller fédéral en charge du dossier.

Nous refusons de parler à Santésuisse, d'autant plus qu'elle nous a proposé d'entrer en négociation sur une valeur du point Tarmed en baisse de 9 centimes. Ils ont de l'humour à Soleure...

Bertrand Buchs

## Appel pour Haïti

*Séisme à Haïti! Comment rester insensibles? A l'initiative du Dr Schubert Jean, plusieurs médecins, originaires ou amis d'Haïti, vous lancent l'appel qui suit. Comment rester les bras croisés? (réd)*

Chères et chers Collègues :

Le séisme qui s'est abattu sur Haïti fut dévastateur. Dès le début, les volontaires haïtiens sur le terrain et de voisin à voisin ont fait de leur mieux. Très vite, la communauté internationale s'est manifestée avec de plus en plus de moyens et les difficultés de coordination du début commencent à diminuer. Cependant, ce pays d'Haïti demeure en proie au chaos. L'administration a été durement touchée, ne serait-ce que par le fait que, à l'heure du séisme, seuls les meilleurs, les plus zélés des fonctionnaires étaient encore au travail. Beaucoup est à faire pour soulager les souffrances et aider progressivement à reconstruire sur des bases enfin saines.

Les médecins suisses d'origine haïtienne font appel à vous. Ce n'est pas un appel à votre compétence professionnelle, car, à ce stade, il y a sur place suffisamment d'expertise déployée. Il s'agit d'un appel à votre générosité. Plusieurs d'entre vous nous ont déjà fait part de leur désir ardent d'aider ce pays meurtri. Nous pensons que la meilleure façon est de passer par ceux qui sont déjà sur place et ont une expérience malheureusement longue à la fois de l'aide à la détresse et une connaissance de ce pays d'Haïti.

Nous vous recommandons le CICR, déjà en place, <http://www.icrc.org/web/fr/sitefre0.nsf/html/helpicrc> ainsi que le Programme Alimentaire Mondial, qui même avant la crise, intervenait en de nombreux points en Haïti <https://fr.wfp.org/donate/aidez-haïti>

Nous comptons sur vous et nous vous sommes extrêmement reconnaissants de vos contributions.

Dr Jean-Maxwell Cyprien, Dr Philippe Desmangles  
Dr Schubert Jean, Dr Jean-Claude Volant

**AROMED**   
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS

**« Construire le présent pour garantir le futur... »  
telle est la devise de votre caisse de prévoyance qui  
s'engage à vos côtés avec l'appui des meilleurs experts.**

**Fondation de prévoyance  
professionnelle en faveur de Aromed**  
Case postale 1166 - 1260 Nyon 1  
[www.aromed.ch](http://www.aromed.ch)  
Tél : 022/365.66.67 – Fax : 022/361.50.25

## Hommage au Dr Henri Voegeli

Ces tout derniers jours, un homme exceptionnel nous a été enlevé. Ce confrère gynécologue a été le pionnier de l'échographie obstétricale à Genève. Cet enseignant hors pair jouissait d'une réputation méritée non seulement dans les milieux hospitaliers, mais auprès de ses patientes, pour lesquelles son dévouement était légendaire.

Le Dr Voegeli était non seulement actif professionnellement, mais il avait encore d'autres activités: il a été membre du Conseil de l'AMG pendant des années, ainsi que de son Bureau. C'est là que, chargé de missions souvent très difficiles notamment auprès des milieux politiques, il s'est progressivement intéressé au fonctionnement de ces rouages; c'est donc tout naturellement qu'à un moment de crise, où l'essence même de la structure de notre profession était menacée, il a pris la décision, avec un certain nombre d'entre nous, de s'engager dans la députation du Grand Conseil de Genève, où il siégea durant 12 ans, et où il rendit à notre profession de signalés services.

Cet homme brillant était un personnage hors cadre, libéral dans tous les sens du terme, courageux, d'une fidélité absolue à ses amis et aux siens, défendant âprement ce qu'il pensait juste, ne négligeant aucun

combat, aucun détail pour arriver à obtenir la rectification de situations qu'il jugeait anormales. Doté d'une mémoire redoutable, il pouvait être un ennemi terrible; certains l'ont payé au prix de leur position politique. Bien sûr, tout ceci ne lui a pas valu que des amis, mais ceux qu'il a eus lui ont été attachés jusqu'à ce jour.

Mais avant tout, et de façon assez secrète, Henri Voegeli était un homme de famille. Son épouse, qu'il a soutenue des années durant avec une douceur infinie, ses deux fils dont il était à juste titre si fier, voudront bien trouver ici non seulement notre sympathie émue, mais notre reconnaissance à tous pour ce qu'il était et pour ce qu'il a fait: sans lui, l'AMG ne serait certainement pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Qu'il en soit remercié!

Dr Andrée Dayer, anc. présidente de l'AMG  
anc. députée au Grand Conseil de Genève  
Dr Eric Courvoisier, anc. président de l'AMG

## Annnonce

Le Registre Genevois des Tumeurs a le plaisir d'informer le corps médical genevois que la dernière édition de sa publication quadriennale «Le cancer à Genève 2003-2006» est en ligne:

[http://asrt.ch/rgt/publication\\_1970\\_2006.pdf](http://asrt.ch/rgt/publication_1970_2006.pdf).

Celles et ceux qui désireraient un exemplaire imprimé sont priés de s'adresser à :

Registre genevois des tumeurs

Mme Stina Blagojevic

Bd de la Cluse 55, 1205 Genève

tél. 022 379 49 54, e-mail: [stina.blagojevic@unige.ch](mailto:stina.blagojevic@unige.ch)

Toute l'équipe du Registre profite de cette occasion pour vous remercier sincèrement pour votre collaboration indispensable à la récolte des données. Cette publication vous est dédiée.

Pour l'équipe du Registre  
Pr Christine Bouchardy  
Médecin responsable

### GFP

GFP mediconsul Romandie S.à.r.l.

Votre conseiller en assurances  
indépendant depuis plus de 20 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- Analyse et gestion de portefeuille d'assurances
- Ouverture d'un cabinet médical
- Remise et reprise d'un cabinet médical
- Planification financière
- Organisation de séminaire

**Siège principal :**

21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

**Représentation :**

4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève  
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59

[www.gfpmediconsul.ch](http://www.gfpmediconsul.ch) – E-mail : [info@gfpmediconsul.ch](mailto:info@gfpmediconsul.ch)

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

**Dr Vincent BOURQUIN**  
HUG / Service de médecine interne  
Né en 1972, nationalité suisse  
Diplôme de médecin, 1999  
Titre de spécialiste en médecine interne, 2006

Neuchâtelois d'origine, il a fait ses études de médecine à Lausanne pour obtenir un diplôme en 1999. Sa formation de médecine interne s'est partagée entre la Chaux-de-Fonds et Genève. Il a fait ensuite une formation de néphrologie à Genève où il continue de pratiquer ces deux spécialités.

**Dr Liliana CORREA**  
Centre de conseils et consultations  
Rue de Lausanne 39, 1201 Genève  
Née en 1960, nationalité suisse  
Diplôme de médecin, 1984 (Colombie), reconnu en 2008  
Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2008

Après ses études en Colombie, elle est arrivée à Genève en 1989. Sa formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie a été accomplie aux HUG où elle a été engagée depuis 1992. Elle occupe le poste de cheffe de clinique au service d'addictologie depuis 1999. Elle est également thérapeute de famille (Université de Genève et HUG). Installation en cabinet privé le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

**Dr Daphné GAUDRY-MAIRE**  
HUG  
Née en 1970, nationalité suisse  
Diplôme de médecin, 1997  
Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2004

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1997, elle a suivi sa formation postgraduée aux

HUG et au SMP pour obtenir son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie adulte en 2004. Actuellement, elle travaille au Service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise de l'Hôpital cantonal et elle a le projet de s'installer prochainement en ville avec des collègues de même spécialité.

**Dr Nathalie GERMEAU**  
Clinique de la Plaine / Rue Charles-Humbert 5, 1205 Genève  
Née en 1970, nationalité belge  
Diplôme de médecin, 1995 (Belgique), reconnu en 2008  
Titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique, 2001 (Belgique), reconnu en 2008

Après son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l'Université de Liège en Belgique en 1995, elle y a effectué un internat de 5 ans dans le service du professeur Foidart, où elle a obtenu son titre de spécialiste en gynécologie et en 2000. A la fin de ses études, elle a exercé en France dans le secteur hospitalier public et privé pendant 7 ans. Elle exerce actuellement à la Clinique de la Plaine.

**Dr Mohamed GUIREN**  
Groupe médical de Chantepoulet, 1201 Genève  
Né en 1959, nationalité suisse  
Diplôme de médecin, 1999 (Algérie) et diplôme fédéral de médecin, 2006.  
Titre postgrade fédéral de médecin praticien, 2009

Après avoir fait des études de médecine avec un doctorat en 1990 et obtenu le diplôme fédéral de médecin en 2006, il a suivi un cursus de médecine générale aux HUG et dans différents hôpitaux périphériques romands de 2006 à 2007. Actuellement, il travaille au Groupe médical de Chantepoulet.

## Changements d'adresse

**Le Dr André KUDLA**,  
FMH en gynécologie et obstétrique, ne consulte plus à la rue du Môle 4, mais à la rue de Lausanne 54bis, 1202 Genève  
Tél. 022 738 66 67 – Fax 738 66 70

**Le Dr Nicolas FLORY**,  
FMH en anesthésiologie, ne consulte plus au quai du Cheval-Blanc 11, mais à la rue de Genève 148, 1226 Thônex  
Tél. 022 860 05 60 – Fax 022 860 06 62

**Les docteurs Philippe DESMANGLES, Michel MATTER, Ioannis PETROPOULOS et Peter LEUENBERGER** ne consultent plus au Centre ophtalmique de la Terrassière, rue de la Terrassière 31, mais au Centre ophtalmique de Rive, rue Pierre-Fatio 15, 1204 Genève  
Tél. 022 959 75 75 – Fax : 022 959 75 60

## Mutations

---

### Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art 5. al. 5):

Docteurs Fatma ALWAN, Charly CUNGI, Maria Montserrat DURAN, Greta GANS REBMANN, Perrine GRANGER, Endre HUNYADI-BUZAS, Véronique LEUENBERGER, Nicola MARANGON, Mahbiz NOBAHAR CORKE, Alexandre RADU, John Henri ROBERT et Vasileios VARELTZIS, dès le 7 janvier 2010.

### Membres honoraires (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Nematollah AHMADI, François FRESARD, Rolf SCHÄPPI, dès le 1er janvier 2010, et docteurs Patrick MIRIMANOFF et Laurence POSTERNAK, dès le 1er juillet 2010.

### Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Roberte-Anne BIJLENGA, Arlette ISNARD, Ali MONEME, Chahrokh RASSOULI, Pierre VASSILAKOS, dès le 1er janvier 2010.

### Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Dr Jacques PROUST, au 31 décembre 2009

### Contrats de médecin-conseil et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Bernadette MAURICE, médecin-conseil de Merrill Lynch Bank (Suisse) S.A.

Dr Jean-Claude CANAVESE, médecin du travail de Résidence Jura.

## Décès

---

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Maurice CELLICH, survenu le 15 janvier 2010, du Dr Jean-Paul DORET, survenu le 2 janvier 2010, du Dr Manuela JACCARD-GOBBBI, survenu le 11 décembre 2009, du Dr Géraldine ROSSET, survenu le 5 janvier 2010, et du Dr Henri Voegeli, survenu le 20 janvier 2010.

## Petites annonces

---

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### Remise de cabinet

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville. Surface 100 m<sup>2</sup> environ.

Entièrement équipé: ECG, laboratoire (Réflotron). Informatique Tarmed.

Deux salles d'examen. Proche des communications bus. Convient pour interniste, généraliste, pédiatre.

Contactez par téléphone: 022 752.31.04

par email: [jean\\_maeder@yahoo.fr](mailto:jean_maeder@yahoo.fr)

### Cabinet à remettre

A remettre pour fin 2010, cabinet de pédiatrie, grands locaux (100 m<sup>2</sup>), bien desservi par les transports publics, quartier Servette.

Possibilité de partage de temps en 2011 (à discuter)

De préférence pour pédiatre (patientèle!), conviendrait à interniste, généraliste.

Contactez par téléphone: 022 734.36.17 ou 076/495.76.23

par email: [jballaman@infomaniak.ch](mailto:jballaman@infomaniak.ch)

## Petites annonces (suite)

### Remise de cabinet

Cabinet à remettre. Convierait pour un psychiatre  
Lieu: Vieille ville, place de la Taconnerie 2, 1204 Genève  
Contacter par téléphone: 022 311 42 05

### Cabinet de psychiatrie à remettre

Disponible dès le 01.10.2010, joli bureau dans cabinet de psychothérapie, à Champel, calme, petit jardin, salle d'attente en commun avec deux psychologues. A remettre à médecin ayant un droit de pratique, spécialiste FMH en psychiatrie et / ou en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent; disponible à la délégation de psychothérapies.

Contacter par téléphone: 022 347 10 21 / 022 346 93 01 / 022 346 84 65

### A partager – cabinet médical rive droite

Interniste souhaite partager 170 m<sup>2</sup> avec spécialiste ou autre professionnel de la santé.

Loyer 1500 CHF/mois/personne.

Contacter par email: karinferriere@hotmail.com

### Groupe médical cherche médecin

Groupe médical de la Terrassière avec importante patientèle et en plein développement cherche médecin interniste, généraliste ou spécialiste afin de compléter son équipe actuelle de médecins indépendants.

Contacter le Dr. Helfer par mail: ch.helfer@bluewin.ch

### A louer au Petit-Lancy

115 m<sup>2</sup> + garage. Immeuble résidentiel, calme, parking extérieur. Convient à toute spécialité.

Contacter par téléphone: 076 335 02 62

### Cabinet à partager

Médecin interniste souhaite partager son cabinet médical avec un médecin, de préférence un généraliste ou interniste. Surface 140 m<sup>2</sup>. Localisation: quartier Rive.

Location mensuelle du tout CHF 3300.-. Bail de 5 ans.

Contacter par téléphone: 079 486 22 37

### Recherche secrétaire médicale à 50% pour cabinet de médecine générale

Cherchons une secrétaire médicale à 50 % pour un cabinet de médecine générale composé de 2 médecins, situé plein centre ville. Bon niveau de français écrit et parlé essentiel. Autre langue un plus.

Contacter par e-mail : dr.cburki@hotmail.com

### Remise de cabinet

Cabinet de médecine interne, quartier de Sécheron, à remettre pour fin 2010: 141 m<sup>2</sup> (loyer 400-500 CHF le m<sup>2</sup>).

Contacter le Dr Monnier par téléphone : 022 732 14 58

### Recherche médecins

Cabinet médical de groupe avec numéro RCC institutionnel, centre rive gauche, recherche médecins spécialistes (ORL, cardiologie, neurologie ...) pour compléter son équipe.

Contacter par téléphone: 022 789 8000

par email: info@docinthecity.ch

### Cabinet de médecine interne à remettre

A remettre en 2010 (date à convenir), dans un petit immeuble, 1<sup>er</sup> étage, accès handicapés, place de parc, très calme, cabinet de médecine interne, médecine générale tout équipé (labo, radiologie) surface 103 m<sup>2</sup>. Plan-les-Ouates

Contacter par téléphone: 022 794 45 94

par email: cabgroux@bluewin.ch

### Cabinet médical à partager

Médecin généraliste, installé à Thônex en face du nouveau Centre commercial, offre à partager une surface rénovée de 20 m<sup>2</sup> (bureau 12 m<sup>2</sup> et salle d'examen 8 m<sup>2</sup>) dans un cabinet médical équipé (réception, laboratoire, salle d'attente) avec assistante médicale à 90%. Convierait pour sous-spécialité avec matériel peu encombrant.

Contacter par e-mail: dr.kubr@bluewin.ch

### Médecins dermatologues cherchent autres médecins spécialistes

Médecins dermatologues cherchent autres médecins spécialistes (ORL, ophtalmo, etc.) pour achat en commun d'une surface commerciale neuve (prête à fin 2011) afin de monter un cabinet de groupe ou deux cabinets indépendants. Rive gauche, zone en plein développement, proche centre commercial.

Contacter par e-mail: projet.cabinet09@gmail.com

### Remise d'un cabinet psychiatrique

A remettre été 2010 à médecin psychiatre ayant droit de pratique, cabinet psychiatrie-psychothérapie ouvert en 2003 (cause départ à l'étranger) à partager avec deux psychologues FSP: possibilité thérapies médico-déléguées (pas obligatoirement). Spacieux locaux à 2 min. de la place du Cirque, loyer intéressant (part actuelle du médecin: 1000 CHF), grande salle d'attente et éventuelle remise d'une partie de l'ameublement actuel.

Contacter par téléphone: 078 627 34 84

### Recherche de locaux à partager

Médecin, FMH médecine interne, orientation psychothérapie, cherche à partager locaux pour son cabinet de consultation (salle d'attente et bureau).

Faire offre par courriel: f.audetat@gmail.com

### Recherche assistante médicale à 70% pour remplacement

Dans cabinet médical, du 15 avril au 30 septembre 2010.

Contacter: Dr A.-M. Cahannes, rue du Grand-Bay 15, 1220 Les Avanchets, tél. 022 979 09 20.

## Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Le séminaire est destiné aux médecins sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical.

**Contenu:** **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque), **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget), **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill), **Administration d'un cabinet médical** (dans le cabinet, par la banque), **Assurances** (toutes les assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant et fiscalité**.

**Documentation:** Basé sur une check-liste pour l'ouverture d'un cabinet médical, le classeur remis à chaque participant contient toutes les informations utiles pendant et après le séminaire.

### Gratuit pour les membres FMH

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch)).

<b>K20 Séminaire</b>	Je 11 mars 2010	<b>Lausanne</b>	13.30 - 18.00 heures	<b>World Trade Center</b>
<b>K21 Séminaire</b>	Je 10 juin 2010	<b>Neuchâtel</b>	17.00 - 21.30 heures	<b>Lobby du stade de la Maladière</b>
<b>K22 Séminaire</b>	Je 02 septembre 2010	<b>Genève</b>	13.30 - 18.00 heures	<b>Ramada Park Hôtel</b>
<b>K23 Séminaire</b>	Je 18 novembre 2010	<b>Lausanne</b>	17.00 - 21.30 heures	<b>World Trade Center</b>

## Remise d'un cabinet médical

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant remettre un cabinet médical.

**Contenu:** **Aspects juridiques** (autour du contrat de remise/reprise), **Estimation d'inventaire et goodwill d'un cabinet**, **Assurances** (prévoyance, assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Conséquences fiscales d'une remise**.

**Documentation:** Les participants au séminaire reçoivent un classeur et les documents contenant des conseils pratiques au sujet de la remise d'un cabinet médical.

### Gratuit pour les membres FMH

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch)).

<b>K24 Séminaire</b>	Je 29 avril 2010	<b>Lausanne</b>	17.00 - 21.30 heures	<b>World Trade Center</b>
<b>K25 Séminaire</b>	Je 11 novembre 2010	<b>Genève</b>	17.00 - 21.30 heures	<b>Ramada Park Hôtel</b>

### Inscription et information

Site internet [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch) ou FMH Consulting Services, Mme Sandra Stadelmann, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, Tél. 041 925 00 77, Fax 041 921 05 86

### Remarque

Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont couverts en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

### Conditions d'annulation

Un montant est perçu pour une absence ou une annulation. Il est de:

- ♦ CHF 50.— par personne dans les 15 jours avant le début du séminaire
- ♦ CHF 100.— par personne dans les 7 jours avant le début du séminaire



### Nos prestations

- Conseils pour l'ouverture et remise/reprise du cabinet
- Séminaires pour la gestion d'un cabinet médical
- Conseils en matière d'assurance
- Calcul de la valeur d'un cabinet
- Achats collectifs pour les médecins
- Encaissement d'honoraires
- Office de placement
- Planification et aménagement
- Offre spéciale – carte de crédit
- Conseils financiers/budget

### FMH Consulting Services

Burghöhe 1 • 6208 Oberkirch • Téléphone 041 925 00 77 • Fax 041 921 05 86  
mail@fmhconsulting.ch • [www.fmhconsulting.ch](http://www.fmhconsulting.ch)

## A vos agendas!

Toutes ces annonces se trouvent sur [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique «on nous prie d'annoncer»

**3 février, 3 mars, 5 mai et 2 juin 2010, de 16 h à 18 h**  
**Consultation en hypnose clinique – session 2009 – 2010**

But : offrir la possibilité aux médecins, psychologues et au personnel paramédical, travaillant auprès des HUG ou installés en privé, d'exposer une situation clinique afin de discuter d'une éventuelle indication à l'hypnose médicale.

Plus d'informations sur:

<http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Affichehypnose2009-2010.pdf>

Lieu: HUG, Cluse-roseraie, Bâtiment C, 2<sup>e</sup> – Aile Jura, salle de cours 7A-2-769



**Jeudi 11 février 2010 de 12 h 30 à 13 h 30**

**Sédation palliative: prise de décision, aspects pratiques et surveillance clinique**

Animateur : Dr Michel Beauverd, chef de clinique, service des soins palliatifs, CHUV.

Séance créditée d'une unité de formation.

Il n'y a pas de collation prévue, donc n'hésitez pas à prendre un pique-nique.

Renseignement: GGPSP, Dr Jonathan SIMON, tél. 022 735 37 33, fax 022 700 19 80

Lieu: Salle de réunion de l'AMG, rue Goetz-Monin 15, 1205 Genève



**Jeudi 4 mars 2010 de 12 h 30 à 13 h 45**

**Fonctions du refus dans l'anorexie mentale**

Conférence de Domenico Cosenza, psychanalyste à Milan, enseignant à l'Université de Pavie et à l'Istituto Freudiano de Milan.

Renseignement: Département de l'enfant et de l'adolescent, tél. 022 382 89 33, fax 022 382 89 88, e-mail: [chantal.gravier@hcuge.ch](mailto:chantal.gravier@hcuge.ch)

Lieu : Nouvel auditoire, Hôpital des Enfants, rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 14



**Samedi 17 avril 2010**

**XVII<sup>e</sup> journée de l'AGEPSO**

Capacité de rêverie, fonctionnement mental et processus de somatisation avec la participation de Antonino Ferro (Pavie) et François Ansermet (Genève).

Lieu: Muséum d'histoire naturelle

Renseignement: [www.ageps.ch](http://www.ageps.ch)



**De avril 2010 à mars 2012**

**Certificat [CAS] de psychiatrie forensique**

La psychiatrie forensique se situe à l'interface de la psychiatrie et du droit, constituant une discipline à part entière qui englobe des activités relevant de la recherche, de l'enseignement et du domaine clinique.

Ce certificat a pour objectif de répondre aux besoins en formation des psychiatres dans ce domaine.

L'accent sera mis sur les connaissances, les expériences pratiques et les aptitudes indispensables à l'exercice de la psychiatrie et la psychothérapie forensiques ainsi que sur les règles éthiques et déontologiques qui lui sont propres.

Renseignement: [veronique.schwab@chuv.ch](mailto:veronique.schwab@chuv.ch)

Lieux du cours: Lausanne et Genève

## La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

### Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

## AMG

12, rue Micheli-du-Crest

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
18 mars 2010**

**Délai rédactionnel :  
1<sup>er</sup> mars 2010**



# Pour des nuits sereines sans crampes des mollets

Simplement 1x par jour 10 mmol

Admis par  
les caisses\*

# Magnesiocard®

## BioMed

Biomed AG CH-8600 Dübendorf  
Tél +41 (0)44 802 16 16  
Fax +41 (0)44 802 16 00  
biomed@biomed.ch  
www.biomed.ch

**Breve information scientifique Magnesiocard®** (préparation de magnésium sans effet sur l'équilibre acido-basique). **Indications:** Carence en magnésium, troubles du rythme cardiaque, besoins accrus dans le sport de compétition et pendant la grossesse, éclampsie et pré-éclampsie, tétanie et crampes dans les mollets. **Posologie:** 10-20 mmol par jour, en 1-3 prises orales selon la forme d'administration (granulés, comprimés effervescents, comprimés). **Restrictions d'emploi:** Troubles de la fonction rénale. Eviter l'administration concomitante de tétracyclines. **Effets indésirables:** Une magnésiothérapie orale à fortes doses peut entraîner un ramollissement des selles. **Présentation:** Comprimés filmés (2.5 mmol) 50, 100; granulés (5 mmol) citron et granulés (5 mmol) orange 20\*, 50, 500; comprimés effervescents (7.5 mmol) 20\*, 60; granulés (10 mmol) grapefruit et granulés (10 mmol) orange 20\*, 50\*; ampoules i.v. (10 ml) 10; liste B. Informations détaillées dans le Compendium Suisse des Médicaments. \*Prestation obligatoire des caisses-maladie